



---

# Conférence sur les places d'apprentissage 2010

## Mesures concernant le marché des places d'apprentissage

---

*La plupart des jeunes parviennent à s'insérer dans le monde du travail sans mesures spéciales. Une partie d'entre eux a cependant besoin d'un soutien supplémentaire. Grâce aux efforts fournis au cours des dernières années, les instruments et les mesures appropriées sont disponibles et peuvent au besoin être renforcés.*

La formation professionnelle permet aux jeunes d'accéder au monde du travail et des adultes et assure la relève en spécialistes et en cadres dirigeants qualifiés. Elle se fonde sur des diplômes et des standards de formation ainsi que sur des procédures de qualification bien définis à l'échelle nationale. Elle permet également de suivre ultérieurement des offres de formation ou de changer d'activité professionnelle sans perdre de temps pour autant. Afin que la formation professionnelle puisse continuer à remplir ses fonctions, il importe de prévoir des mesures générales visant à renforcer la formation professionnelle ainsi que des dispositions spéciales pour des groupes particuliers.

### 1. Mesures générales visant à renforcer la formation professionnelle

Pour que la formation professionnelle soit capable de répondre aux besoins de demain, il faut que différentes mesures soient prises, notamment l'adaptation régulière des prescriptions de formation, le suivi du marché des places d'apprentissage (marketing des places d'apprentissage), une perméabilité optimale du système de formation, un rapport plus avantageux entre coûts et bénéfices de la formation, une meilleure intégration des jeunes ayant des difficultés scolaires et sociales dans la formation professionnelle et un sens de la qualité à tous les niveaux.

### 2. Intégration dans la formation professionnelle

Afin de permettre au plus grand nombre de jeunes d'entamer une formation professionnelle initiale au degré secondaire II à l'issue de la scolarité obligatoire, de nombreuses mesures ont été mises en place, telles que des offres transitoires cantonales, des offres de coaching et de mentoring, le case management « Formation professionnelle ». La coordination sur place revêt une importance particulière dans ce contexte.

Ces mesures se sont avérées efficaces et seront poursuivies. Un soutien supplémentaire par la Confédération est possible en cas de besoin.



### **3. Attrait des jeunes performants**

Les entreprises proposant des places d'apprentissage aux profils d'exigences élevées dans la formation professionnelle initiale ont de plus en plus de mal à recruter des candidats répondant aux critères recherchés.

Les partenaires de la formation professionnelle continuent à garantir que les jeunes, lors du choix professionnel, connaissent les différentes possibilités de formation et de carrière qui leurs sont offertes aux degrés secondaire II et tertiaire. Le repositionnement de la formation professionnelle supérieure contribue à renforcer les voies professionnelles menant à la carrière.

### **4. Evaluation de l'entrée dans la vie active**

La Conférence sur les places d'apprentissage a communiqué les résultats du baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale, qui a été publié pour la première fois en automne 2010. Cet instrument montre que depuis plusieurs années, les emplois proposés par les entreprises sont de plus en plus souvent assortis d'un niveau de qualification élevé. Actuellement, les diplômes de la formation et de la formation continue tout comme l'expérience professionnelle jouent un rôle plus important qu'il y a dix ans pour les diplômés de la formation professionnelle initiale à la recherche d'un premier emploi.

Les résultats de cet instrument seront examinés de manière plus approfondie de même que les éventuelles mesures à prendre.